

Cousance : un bâtiment prend feu en plein centre-ville

Un incendie s'est déclenché dans un bâtiment du centre-ville de Cousance, ce dimanche 19 septembre, peu après 8 heures. Les pompiers sont parvenus à empêcher la propagation aux immeubles mitoyens. Une quinzaine de personnes ont dû être relogées.

Ce dimanche, peu après 8 heures, le centre opérationnel des pompiers de Montmorot reçoit de nombreux appels qui signalent de la fumée et des flammes sortant de la fenêtre d'un appartement au numéro 86 de la Grande-Rue à Cousance. Et pour cause : l'immeuble est situé en plein centre-ville, face à la salle des fêtes de la commune qui est le point de départ d'une randonnée départementale organisée par la Croix-Rouge.

D'importants moyens convergent très rapidement sur les lieux. Vingt-quatre sapeurs-pompiers et une quinzaine de véhicules des centres de secours de Cousance, Cuiseaux, Saint-Amour et Lons-le-Saunier, placés sous la direction du commandant Alex Darnand. Deux lances sont très vite mises en œuvre car le risque de propagation aux immeubles mitoyens est



La Grande-Rue a été coupée pour permettre aux pompiers d'intervenir. Photo Progrès/Benjamin GRAPPE

très important. D'autant que le bâtiment est ancien, l'escalier des communs est en bois tout comme les sols des quatre appartements et de l'étude notariale de M^e Grenier qui se trouvent dans ses murs.

La Grande-Rue est coupée à la circulation pour permettre aux pompiers d'intervenir, tandis que la gendarmerie de Saint-Amour commence ses investigations pour déterminer l'origine du sinistre.

Les quatre appartements et l'étude notariale impactés

Les secours luttent plusieurs heures pour venir à bout des flammes. En définitive, ils parviennent à contenir le feu dans le bâtiment où il s'est déclaré. « Mais les quatre appartements ainsi que l'étude ont été impactés », témoigne le commandant Darnand. « Nous avons préservé les dossiers de cette dernière en les transférant dans des locaux sécurisés. » La quinzaine

d'habitants de l'immeuble, évacués durant les opérations, vont être relogés par la municipalité dont Alex Darnand souligne « la grande réactivité ». C'est l'adjointe au maire Nathalie Colozet, présente sur les lieux, qui s'en charge. L'ensemble du dispositif est levé vers 13 heures. Un appareil de chauffage électrique pourrait être à l'origine du sinistre.

Jean-François BUTET avec notre correspondant Benjamin GRAPPE